

(1)

(N° 21.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1885.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. FRIS.

Demande de la demoiselle Marie-Christine-Jeanne BUFFART.

MESSIEURS,

La demoiselle Buffart, institutrice à Brusthem, née à Aar, royaume des Pays-Bas, demande la naturalisation ordinaire.

Sa conduite et sa moralité ont été toujours irréprochables. Elle s'engage à payer le droit d'enregistrement, et réside depuis plus de cinq ans en Belgique.

La commission estime qu'il y a lieu d'accueillir la demande adressée à la Chambre.

Le Rapporteur,

VICTOR FRIS.

Le Président,

J. DE BURLET.
